

Rencontre avec deux dirigeants burkinabé

Publié le 17/04/2015 par Amélie Lavoisier



Soumabéré Dioma et Nonyeza Bonzi, de la coopérative burkinabé UGCPA. Photo : DR

Le tandem président – directeur : de quoi parle-t-on pour une coop d’Afrique de l’Ouest ? Rencontre avec Nonyeza Bonzi et Soumabéré Dioma, respectivement président et directeur de la plus grande coop burkinabé.

« La responsabilité des dirigeants ne dépend pas des boubous qu’ils portent mais bien de leur capacité à produire des résultats. » C’est en ces termes que Nonyeza Bonzi, président de la plus grande coopérative agricole du Burkina Faso, évoque la gouvernance coopérative en Afrique de l’Ouest.

Sa coopérative - l’union de groupements pour la commercialisation des produits agricoles (UGCPA) - est située dans la « Beauce burkinabé », à l’ouest du pays, appelée la Boucle du Mouhoun. L’UGCPA se démarque par sa gouvernance : **sept présidents s’y sont succédé en 22 années d’existence**. C’est l’une des rares coopératives à respecter la réglementation nationale qui limite la durée d’un mandat des élus à trois années, renouvelable une fois.

Président depuis 2011, Nonyeza Bonzi travaille avec Soumabéré Dioma, directeur de l’Union depuis 2002. Il insiste sur la construction d’une vision commune entre eux, « nécessaire pour convaincre les autres élus et les inviter à regarder dans la même direction ». Objectif : développer l’UGCPA.

En effet, les deux fonctions sont complémentaires. D’abord, pour définir la stratégie de la coopérative. Ensuite, pour gérer les relations entre les élus et les employés, ou négocier avec les partenaires techniques et financiers. Enfin, pour surmonter les périodes de crises.

« Lorsque la complémentarité entre directeur et président s’effrite, et que chacun entretient un petit groupe de sympathisants, la performance de la coopérative est affectée, déplore le directeur de l’UGCPA. C’est scandaleux ! C’est un crime économique car la raison d’être de la coopérative est de contribuer à l’amélioration des conditions de vie de ses membres. Les dirigeants devraient faire leur autocritique et ne doivent pas pécher par excès de confiance en pensant être « le grand président ou le grand directeur ». »

Dans le cas précis de l'UGCPA, cette complémentarité s'est construite de façon progressive comme l'explique Soumabéré Dioma : « *Nous avons été capables de discuter des enjeux et des sujets sensibles, soit dans un bureau soit autour d'une bière de façon plus informelle* ». Selon lui, « *ces discussions, à bâtons rompus, ont toujours permis de réduire les incompréhensions et d'harmoniser les points de vue sur certaines questions stratégiques* ».

Seuls mots d'ordre pour le tandem : transparence et confidentialité !

Même si le président de l'UGCPA reste à l'écoute des suggestions de son directeur, il se positionne comme le premier responsable de l'union. Soumabéré Dioma lui-même admet que, « **quand cela l'exige, je reconnais l'autorité de mon président, c'est mon patron. Sa voix doit demeurer prépondérante** ».

L'UGCPA-BM en chiffres

Création en 1993

3500 membres répartis dans 185 groupements

Chiffre d'affaires : 1,5 million d'euros

2250 tonnes de céréales (maïs, mil, sorgho) commercialisées

200 tonnes de niébé

60 tonnes de bissap (oseille de Guinée) biologique exportées

100 tonnes d'engrais

30 tonnes de semences certifiées

Financement de crédit de campagne pour les adhérents

Financement de crédit de campagne pour les adhérents